Le centre bourg va entamer sa mue. Le chantier d'aménagement de l'espace public démarrera au printemps. Il va être précédé de travaux en souterrain, qui débuteront dans quelques semaines.



Un centre bourg bientôt en travaux

out en s'appuyant sur les qualités existantes du bourg actuel et de la vie qui l'anime, le projet de rénovation cherche à répondre à plusieurs enjeux : améliorer le cadre de vie et l'esthétique du bourg, les circulations et le partage de l'espace entre voitures, deuxroues et piétons, permettre la vie collective et quotidienne de tous les habitants, encourager la vie événementielle et conviviale, donner plus de place au végétal en ville. Ces orientations sont le fruit d'une démarche sur plusieurs années. La Municipalité a engagé, dès la fin 2012, une réflexion sur l'avenir du centre ouest de la commune, laquelle comportait un volet sur la regualification et la revitalisation du bourg. Cette réflexion s'est appuyée sur des ateliers citoyens et la commission extramunicipale Forme de la Ville.

ELARGIR LE PÉRIMÈTRE

Si la place de l'église est bien le cœur historique du bourg et un lieu de vie collective au quotidien notamment autour des commerces, le réaménagement, conduit et financé par Nantes Métropole, concerne un périmètre plus large. Il englobe la place de la République, la place Jean-Baptiste Say et son vis-à-vis le parvis Simone Veil (devant le nouvel EHPAD) jusqu'au parking, méconnu et sous-utilisé, de la rue du 7e Art.

« La vocation des espaces publics est autant d'assurer la satisfaction des usages individuels que le vivre ensemble. »

Dans le projet de réaménagement, l'accent est mis sur le cheminement vers ces places. En ce début d'année 2019, les derniers travaux de réseaux (eau potable, assainissement...) vont être effectués. Des interventions assez complexes dans un centre bourg très contraint avec la présence de commerces et la circulation de nombreux bus et transports scolaires.

VIVRE PENDANT LES TRAVAUX

Cela occasionnera nécessairement des adaptations ponctuelles (circulation déviée, stationnement neutralisé) plus ou moins importantes selon la nature et la localisation des travaux. Au printemps débuteront les chantiers de surface. Ils se succéderont par phases pour garantir une continuité des services et amoindrir les conséquences pour commerçants et usagers. Un kiosque Infos, déplacé de la place de l'Eglise au trottoir en vis à vis permettra de suivre les avancées du projet, les infos chantiers...

COMMERCE DE PROXIMITE

DOSSIER

Marché déplacé

En raison des travaux sur les réseaux souterrains puis ensuite d'aménagement et réfection de la voirie, le marché du vendredi matin sera déplacé, à compter de fin janvier, rue du cimetière, sur le parking situé devant le groupe scolaire. Ce lieu, identifié par les commerçants et la Ville permet de maintenir le marché hebdomadaire sans trop l'éloigner du bourg. Le stationnement des usagers sur le parking du marché sera en conséquence modifié du jeudi soir au vendredi début d'après-midi (environ la moitié du parking sera réservée aux emplacements des commerçants forains). Le retour sur la place de l'église rénovée aura lieu à la fin des travaux.



HISTOIRE

Archéologie préventive

PARALLÈLEMENT AUX TRAVAUX EN SOUTERRAIN **PRÉALABLES** à l'aménagement en surface de l'espace public, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) va effectuer un diagnostic d'archéologie préventive relatif aux périodes antique, médiévale et moderne sur le périmètre concerné. C'est une procédure usuelle lorsqu'un terrain à potentiel archéologique fait l'objet d'un projet d'aménagement. Le diagnostic consiste à sonder la surface de terrain soumise à aménagement à la pelle mécanique. Le diagnostic doit permettre d'apprécier la qualité scientifique et patrimoniale des vestiges éventuels, la nécessité d'en prescrire, le cas échéant, la conservation ou la fouille approfondie. À l'issue du diagnostic ou de la fouille complémentaire, sauf classement des vestiges au titre des monuments historiques, la contrainte archéologique est levée et les travaux d'aménagement peuvent être réalisés.

Questions à...



Christine Landreau, déléguée à la Forme de la Ville

En quoi les aménagements urbains retenus ont-ils un impact sur le vivre ensemble?

Les espaces publics ne sont pas simplement des espaces de circulation, mais également des espaces où les individus s'arrêtent, attendent, se rencontrent, échangent, se reposent... L'espace public doit aussi pouvoir accueillir une vie événementielle et conviviale, comme ce fut le cas lors de la fête de la musique et du marché de Noël organisés par l'Union des commerçants et artisans de Bouguenais (UCAB). Réfléchir à la forme urbaine des espaces publics, c'est travailler sur la qualité des relations sociales que ces espaces peuvent engendrer.



Chrystele Malard, déléguée aux Espaces verts et naturels

Quelle place sera accordée au végétal dans le projet de rénovation du centre bourg?

Le végétal est essentiel dans une ville pour la qualité de notre cadre de vie. La végétalisation de l'espace public s'inscrit dans la recherche de réponses à des enjeux environnementaux : qualité de l'air, continuités écologiques et renforcement de la biodiversité, infiltration naturelle des eaux pluviales, ombre et rafraîchissement de la ville... C'est aussi l'occasion de rendre notre ville plus agréable et plus accueillante, propice aux circulations douces et aux balades, et de continuer à faire de nos rues des lieux de projets citoyens et pédagogiques.





Par étapes...

Mi-janvier mi-février 2019

interventions sur le réseau d'eau potable place de la République et rue Aristide Briand.

Mi-février fin mars 2019

interventions sur le réseau assainissement et eaux usées place de l'Eglise et rue de Beaulieu.

Printemps 2019printemps 2020

début des travaux de surface place de l'Eglise.